

Chers partenaires et amis danseurs, à l'aube de cette nouvelle saison et suite aux différents cas de figure que nous avons pu rencontrés par le passé il me semble nécessaire de vous rappeler quelques consignes quand à la conduite des usagers de notre piste de danse. Je compte sur vous pour les faire respecter par vos élèves.

- Les gourdes non transparentes sont interdites dans l'établissement. Nous tolérons que de l'eau (en bouteille ou gourde transparente) soit apportée par les élèves mais toutes autres boissons seront systématiquement refusées. Je vois depuis bien longtemps des sodas, sirops et autres (parfois de l'alcool) apportés de l'extérieur. C'est interdit par la loi et incorrecte envers l'établissement. Nous ne saurions imposer la consommation de courtoisie qui devrait pourtant être un geste évident, mais certaines limites s'imposent.
- Il est également interdit d'entrer dans l'établissement avec de la nourriture quelle qu'elle soit. De plus aucun aliment (même achetés sur place) ne doit être consommé autour ou sur la piste de danse.
- L'usage de talc ou autres produits sur le parquet est également proscrit. Les gens qui ne changent pas de chaussures pour danser sont invités à utiliser le paillason à l'entrée les jours de pluie (surtout les fumeurs qui entrent et sortent plusieurs fois dans la soirée et qui sont souvent les premiers à se plaindre que la piste accroche).
- Les personnes qui déplacent le mobilier (assises, tables, etc...) en arrivant sont priés de bien vouloir les remettre en place avant de quitter les lieux.
- Pour les usagers de la sono, n'oubliez pas de baisser le volume sur la table de mixage avant d'insérer ou de retirer les connexions de vos appareils. Le matériel souffre de ce manque d'attention et nous coûte cher en maintenance. Pensez également à ne pas tirer sur les fils pour vous débrancher mais saisissez les prises qui sont prévues à cet effet. Enfin débrancher les prises de courant avant de partir.
- Enfin pour les cours avec des enfants, nous vous rappelons que votre entière responsabilité est engagée quand à la surveillance de ces derniers. La salle de billard, les toilettes ainsi que la salle de restauration ne sont pas des espaces de défoulement et de garderie. Les enfants ne doivent pas se trouver à proximité du miroir, la piste étant assez grande pour faire autrement. Soyez plus vigilant que par le passé (surtout lors de vos évènements).

L'équipe du Bowling et moi-même vous souhaitons une superbe saison. Nous nous félicitons de vous compter parmi nos partenaires et nous vous assurons de tout mettre en œuvre pour que cette année soit la vôtre.

Bien à vous.

Fabien Dehlouz